

Ministère de la Santé

Objectif stratégique	Actions
Objectif 1: Assurer une gouvernance plus participative et plus transparente pour un système de santé plus équitable et plus performant	Action 1 : Renforcer les capacités de régulation et pilotage du secteur de la santé
	Action 2 : Promouvoir une culture de performance et de redevabilité à tous les niveaux du système
	Action 3 : Mettre en œuvre en première priorité le processus de déconcentration / décentralisation du système de santé
	Action 4: Institutionnaliser et mettre œuvre un partenariat multiforme
Objectif 2 : Assurer un accès universel à des services de santé de qualité pour répondre aux besoins de la population	Action 1 : Faire de la stratégie des soins de santé de base un axe prioritaire du développement sanitaire
	Action 2 : Assurer une meilleure prise en charge des populations en fonction de normes clairement établies pour les différents niveaux du système de santé
	Action 3 : Assurer que les principaux problèmes de santé et leurs déterminants font l'objet de stratégies claires et que les prestations définies dans ces stratégies sont intégrées dans les « paquets » aux divers niveaux du système

Objectif 3 : Adapter le financement et l'utilisation des ressources financières aux besoins du système de santé	Action 1 : Assurer une augmentation, une allocation plus efficace et une utilisation accrue des ressources financières internes et externes
	Action 2 : Renforcer les capacités des différents maillons du système de santé en matière de gestion financière, renforcer le contrôle et le suivi-évaluation
	Action 3 : Accroître l'accessibilité financière des populations aux prestations de santé
Objectif 4: Développer et valoriser les ressources humaines en fonction des besoins du système de santé	Action 1 : Couvrir progressivement les besoins du système de santé en quantité et en qualité suffisantes à tous les niveaux, au vu des priorités du PNDS et dans une perspective de long terme
	Renforcer la gestion des ressources humaines
	Action 2 : Renforcer les capacités et les compétences des RHS à tous les niveaux
Objectif 5 : Améliorer la disponibilité et l'élargissement, l'usage rationnel des médicaments et la qualité de moyens de	Renforcer les structures chargées de la politique et de la gestion des produits pharmaceutiques

diagnostic	Promouvoir une utilisation plus rationnelle des produits pharmaceutiques et diminuer la dépendance vis-à-vis de l'aide internationale
	Renforcer les institutions chargées des laboratoires, ainsi que la gestion des produits et des prestations
	Améliorer la couverture e laboratoire en fonction de la carte sanitaire
Objectif 6 : Renforcer le système national d'information sanitaire pour améliorer l'appui à la décision, la surveillance, le suiv-évaluation du PNDS	Renforcer le cadre normatif et institutionnel
	Améliorer la portée, la qualité et la fiabilité des données
	Renforcer les capacités au sein du SNIS

Projets

Projets de ma Chambre de Commerce et d'Industrie

Création Centre d'Arbitrage

Général et ainsi tirer pleinement profit du nouveau trafic créé par la construction et la mise en exploitation du port de Doraleh.

région du COMESA de se rencontrer et ainsi de consolider l'ambition de Djibouti d'être une plateforme du commerce régional

Ministère de l'Éducation Nationale

Orientation stratégique 1 (OS1) : Améliorer la qualité et la pertinence des enseignements et des apprentissages.	Généralisation du curriculum de l'éducation préscolaire
	Mise à jour des curricula de l'enseignement fondamental
	Mise à jour curricula et référentiels
	1 ère et 2 ème année
	3 ème à 4 ème année
	6 ème et 7 ème année
	8 ème à 9 ème année
	Mise en œuvre des curricula rénovés et des référentiels
	1 ère et 2 ème année : 2012
	3 ème à 4 ème année : 2013
	6 ème et 7 ème année : 2012
	8 ème à 9 ème année : 2013
	Mise en œuvre des curricula rénovés et des référentiels
	1 ère et 2 ème année
	3 ème à 4 ème année
	6 ème et 7 ème année
	8 ème à 9 ème année
	Cadre de référence des évaluations des performances (préscolaire)
	Réduction de la taille des classes à un maximum de 50 élèves par classe
	Réforme des programmes du secondaire général et technique sur l'approche curriculaire qui sous tend les curricula du fondamental (des 2011)
le MENFOP organise en autonomie le baccalauréat de l'enseignement général et technique	
Disponibilité du livre scolaire	
Définition d'une politique pérenne d'approvisionnement en manuels scolaires et en livres de bibliothèques	
une base de données numérique interactive est opérationnelle	

	Promotion des TIC au service des activités pédagogiques
	Amélioration de la disponibilité d'équipements informatiques
	Elaboration et validation de référentiels des métiers de l'éducation et de la formation professionnelle
	Elaboration et mise en œuvre de la formation initiale
Orientation stratégique 2 (OS2) : Renforcer l'accès et la participation à l'Education	renforcer l'accès et la rétention
	Création de 90 classes de préscolaires publiques à raison de 18 classes par an dans les zones pauvres et les régions rurales
	Construction et équipements de 50 nouvelles salles de classes et Réhabilitation de 10 écoles pour le primaire.
	Extension des écoles fondamentales des régions rurales
	Achèvement de la construction de 4 collèges à Djibouti, des extensions des collèges des chefs lieux des régions
	Achèvement de la construction des lycées régionaux, Extension du lycée d'Arta et création d'un nouveau lycée à Balbala
	Achèvement des Lycées techniques des régions, du centre de formation de Balbala et réhabilitation du centre de formation de Djibouti
	Institution d'un système d'information intégré permettant un suivi de la scolarisation des élèves et des ressources des établissements
	Institution d'un service d'information et d'orientation opérationnel
	Amélioration de la rétention
	la formation des formateurs et des enseignants aux techniques de détection précoce des décrochages et leur remédiation,
	l'organisation des cours de soutien gratuit dans les établissements scolaires

Orientation stratégique 3 (OS3) Réduire les disparités de scolarisation et de formation

Education inclusive

Développer des actions pilotes de scolarisation et de formation des enfants présentant un handicap visuel ou auditif

Adaptation des documents pédagogiques aux besoins des EABES (Edition de documents braille, en langage des signes)

Formation une trentaine d'enseignants à la conduite de classes pour non voyants ou mal entendant

Réalisation une étude sur la connaissance de la population d'âges scolaire vivant avec un handicap

Evaluation des actions pilotes et généralisation

Orientation stratégique 5 (OS5) Ajuster la structure, la vision et les contenus de formation de l'EFTP

Rénovation de la gestion et du pilotage du dispositif de l'EFTP

Activité 1: Mise en place d'une structure de consultation et de suivi de la mise en œuvre des politiques de l'EFTP basée sur une large représentation des opérateurs économiques,

Activité 2 : Création d'une structure de gestion et pilotage du dispositif de l'EFTP au sein du MENFOP

Activité 3 : Révision du cadre réglementaire pour garantir la cohérence du cadre institutionnel par rapport aux objectifs de l'EFTP

Activité 4 : Création d'une structure de veille et de suivi-évaluation

Orientation stratégique 6 (OS6) Améliorer les règles de gouvernance, de pilotage des services et des réseaux de l'éducation.

Renforcement de la pérennité des ressources financières de l'EFTP

Activité 1 : Renforcer la part de l'EFTP dans le budget de l'éducation nationale

Activité 2 : Doter les lycées et centres de formation technique et professionnelle une autonomie large

Activité 3 : Création des mécanismes d'allocation des ressources financières aux institutions de formation sur la base des critères de performance

QUALITE & PERTINENCE DES FORMATIONS

Elaboration du cadre national de qualifications.

Elaboration des normes et standards d'accréditation des centres de formation

Renforcement de l'accès à l'EFPT des jeunes sortant du fondamental et diversification des modes d'accès

Développement de la capacité d'ingénierie pédagogique et de l'ingénierie de la formation

L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DU SYSTEME D'EDUCATION ET DE FORMATION

1 : Réviser des fonctions, missions des organes du Département et élaboration de manuels de procédures.

2 : Réviser la gestion des ressources humaines

3 : Améliorer les mécanismes de programmation et de reddition de comptes.

4 : Poursuivre la modernisation des systèmes informatiques et des infrastructures technologiques du Ministère

POLITIQUE NATIONALE DU GENRE

STRATEGIE 1 :

En 2016, les comportements, attitudes et pratiques des hommes et des femmes sont favorables à l'équité et à l'égalité de genre y compris la sauvegarde de leur intégrité physique et morale

Les activités :

- 1.1 Les hommes et les femmes ont une perception positive de l'équité et l'égalité de genre
- 1.2 Les autorités gouvernementales, locales, religieuses, coutumières, le secteur privé soutiennent l'équité et l'égalité de genre.
- 1.3 Les violences fondées sur le genre (VFG) sont prévenues, combattues et les personnes qui en sont victimes, bénéficient d'une assistance psycho-sociale et médicale.

STRATEGIE 2 :

Les filles et les garçons, les femmes et les hommes bénéficient équitablement des services sociaux.

Les activités :

- 2.1 Les filles et les femmes disposent des infrastructures, des informations et des moyens nécessaires pour accéder à une éducation de qualité, achever avec succès leur scolarité et renforcer leur leadership notamment celles du milieu rural et des zones excentrés
- 2.2 Les femmes, les hommes et les adolescent(e)s disposent des infrastructures, des informations et des moyens nécessaires pour une prise en compte effective de leurs besoins en matière de SR y compris le VIH/SIDA.
- 2.3 Les cibles en situation de handicap et celles démunies accèdent équitablement aux services sociaux de base.

STRATEGIE 3 :

Les femmes et les hommes bénéficient équitablement des conditions et des opportunités économiques favorables à la réalisation de leur autonomie

Les activités :

- 3.1 Les femmes accèdent aux facteurs de production, aux ressources financières et aux opportunités économiques.
- 3.2 Les femmes disposent des capacités techniques et managériales nécessaires à leur participation à la vie économique
- 3.3 Les femmes disposent de plus de temps à consacrer à des activités productives.

STRATEGIE 4:

Les dispositions législatives et règlementaires sont favorables à l'équité et l'égalité de genre

et les femmes et les hommes accèdent également aux sphères de décision.

Les activités :

4.1 Les lois et règlements en vigueur sont révisés, harmonisés avec les conventions internationales ratifiées et des dispositions juridiques complémentaires sont adoptées pour la pleine jouissance des femmes de leurs droits

4.2 Les acteurs judiciaires et les justiciables adoptent des pratiques favorables à la jouissance équitable des femmes et des hommes de leurs droits.

4.3 Les femmes et les hommes accèdent aux instances de décision et participent équitablement à la gouvernance politique et économique à tous les niveaux.

STRATEGIE 5 :

L'institutionnalisation du genre est partie intégrante du schéma organisationnel et opérationnel des institutions de promotion du développement.

Les activités :

5.1 Les ministères sectoriels intègrent, à tous les niveaux, le genre et veillent à l'effectivité de l'équité et l'égalité de genre dans leurs interventions.

5.2 Le Parlement et les collectivités locales intègrent le genre dans leurs mécanismes d'intervention et veillent à l'équité et à l'égalité entre hommes et femmes.

5.3 Les OSC, les médias et le secteur privé s'approprient la PNG et adoptent l'approche genre comme stratégie d'intervention

5.4 Les cadres nationaux de développement et les programmes de coopération des PTF intègrent les questions de genre

STRATEGIE 6 :

L'exécution de la PNG est basée sur un partenariat effectif et des modalités de pilotage efficaces.

Les activités :

6.1 Le mécanisme national genre dispose des compétences et des ressources financières et matérielles nécessaires pour conduire efficacement la mise en œuvre de la PNG.

6.2 L'exécution de la PNG est soutenue par des mécanismes institutionnels engagés et une planification régulière de ses activités est assurée.

6.3 L'exécution de la PNG, est effective et le niveau d'atteinte des résultats est régulièrement établi et diffusé

6.4 Les parties prenantes à l'exécution de la PNG disposent des informations relatives à sa mise en œuvre et interviennent de manière harmonisée en faveur de l'équité et l'égalité de genre.

URBANISATION DES REGIONS

Arta

Actions	Activités
Amenagement de la ville	Aménager une voie de contournement du quartier 3 sur une longueur de 1600 m
	Améliorer la structure des voies dans le quartier 3 en ajoutant quelques voies qui lient le quartier à la voie de contournement
Equipements publics	Réaliser l'éclairage public de quelques voies dans les quartiers 1, 2 et 3, sur une longueur totale de 1200 m environ
	Réhabiliter la voie qui contourne le quartier 1, sur une longueur de 1200 m environ
	Éclairage public de la RN14 sur une longueur de 1 km
	Voie bitumée d'accès au quartier 3, à partir de la RN14 sur une longueur de 500 m
	Aménagement et éclairage public de la voie contournant le quartier 3, d'une longueur de 800 m
Assainissement	Ajouter deux conteneurs pour chaque quartier
	Aménager des fossés de drainage sur les voies à forte pente et les lier au réseau de drainage existant

Dikhil

Actions	Activités
---------	-----------

Amenagement de la ville	Assurer des liaisons franches avec la place de la préfecture
	Elargir la rue commerciale
	Création d'un marché régional des bestiaux, du parc pour camions ville
	Protéger la Palmeraie qui est une couverture végétale
Equipements publics	Réhabilitation de la RN1 sur 500 m
	Réhabilitation et bitumage de 2000 m de voies
	Aménagement d'un parc de stationnement à la sortie ouest de la ville d'une aire totale de 2x2000 m ² environ
Assainissement	Ajouter deux conteneurs pour ordures par quartier
	Équiper la ville d'un ou deux camions pour le ramassage des ordures et d'un camion pour la vidange des latrines
	Déplacer les familles habitant sur le lit de l'oued Harrou et prévoir des habitats sociaux

Tadjourah

Actions	Activités
	Implanter des équipements de services près du lycée ou en face du quartier Fiaa
	Injection d'un nouveau programme d'habitat et d'équipements intégrés

Amenagement de la ville	Créer des pôles de compétitivité à l'échelle urbaine non loin du nouveau port (développement du tissu des PME-PMI et la tertiarisation de l'économie)
	Injecter des équipements de proximité dans les différents quartiers sous intégrés
Equipements publics	Construction d'un deuxième collège, avec une école
	Réhabilitation et mise en norme de l'hôpital, ainsi que de ses équipements
	Améliorer et étendre l'éclairage public vers les quartiers 2, 3 et 4
	Renforcer la production dans la centrale en ajoutant un ou deux groupes, pour atteindre une puissance totale d'au moins 2000 KVA
	Aménager une voie-ceinture dans le quartier 1
Assainissement	Ajouter deux conteneurs pour chacun des quartiers 1 à 3 et un pour le quartier 4
	Équiper la ville d'un ou deux camions pour le ramassage des ordures et d'un camion pour la vidange des latrines
	Aménager une décharge éloignée des cours d'eau en dehors de la ville- éventuellement à l'entrée ouest
	Déplacer la piste d'aviation et libérer l'embouchure de l'oued Marsaki

Aménager des digues de protection parallèles aux oueds Marsaki et Bodoli, du côté des habitations

Obock

Actions	Activités
<p>Amenagement de la ville</p>	<p>Mise en place d'un programme de <u>réhabilitation du site</u></p>
	<p>Création d'un front de mer en démolissant la première rangée des <u>constructions</u></p>
	<p>Mise en place d'un pôle de croissance complémentaire à la fois résidentiel et administratif, ou viennent se greffer des activités structurantes telles que le centre d'approvisionnement, l'aérogare et la gare</p>
<p>Equipements publics</p>	<p>Procéder au bitumage de la piste menant au nouveau complexe touristique situé au sud-ouest</p>
	<p>Réaliser une deuxième <u>école et un CES</u></p>
	<p>Mise à niveau de l'hôpital</p>
	<p>Éclairage public de la RN14 sur une longueur de <u>1 km</u></p>
<p>Equipements publics</p>	<p>Voie bitumée d'accès au quartier 3, à partir de la RN14 sur une longueur de <u>500 m</u></p>
	<p>Aménagement et éclairage public de la voie contournant le quartier 3, d'une longueur de 800 m</p>
	<p>Ajouter deux conteneurs pour chacun des quartiers 1 et 2 et un pour le quartier 3</p>

Assainissement	Équiper la ville d'un ou deux camions pour le ramassage des ordures et d'un camion pour la vidange des latrines
	Enlever l'endiguement et libérer l'embouchure de l'oued Obouki
	Aménager une digue pour protéger le quartier 1, sur une longueur de <u>400 m</u>
	Aménager des digues de protection parallèles aux oueds Marsaki et Bodoli, du côté des habitations

Ali-Sabieh

Actions	Activités
Amenagement de la ville	Étendre le centre principal pour éviter la bicéphalie : le centre principal doit englober les différents quartiers
	Marquer l'entrée de la ville par un nouveau <u>centre d'équilibre</u>
	Lier le nouveau centre économique et de service à la zone d'activités et aux unités <u>de production</u>
Equipements publics	Protection des tissus urbains anciens
	Construction d'un collège, d'une école et <u>d'un centre de santé</u>
	Éclairage public de la route RN5 à l'entrée ouest, sur une longueur <u>de 950 m</u>
	Éclairage public de quelques voies dans les quartiers 5 à 9, sur une longueur totale de 1200 <u>m environ</u>
	Aménagement de deux voies-canal (A) et (B) de longueurs respectives 1200 et 560 m

Assainissement	Ajouter deux conteneurs pour chacun des quartiers 1 à 3, et un conteneur pour chacun des autres quartiers
	Aménager une décharge publique contrôlée en dehors de la ville et éloignée des cours d'eau
	Équiper la ville d'un ou deux camions pour le ramassage des ordures et d'un camion pour la vidange des latrines
	Déplacer les familles habitant sur les lits des écoulements et prévoir la construction d'habitats sociaux pour les héberger ou à défaut des lots de terrains avec une viabilisation sommaire

MICROFINANCE

Axe 1	Reviser le cadre legal et reglementaire existant régissant le secteur	Faire un état des lieux de la législation et réglementation existante en vue d'identifier les différents vides et/ou les incohérences juridiques
		Amender, harmoniser la réglementation régissant le secteur de Microfinance (statut des IMF, Microfinance islamique, modalités de contrôle....)
		Adopter les textes sur la création et le fonctionnement des groupements d'Intérêt Economique (GIE)
		Adopter les mesures fiscales incitatives pour la promotion des IMF
	Elaborer une stratégie de communication et de vulgarisation de la législation et la réglementation	Identifier les différentes groupes cibles et les supports de communications appropriés
	Elaborer la cartographie des risques du secteur de la Microfinance à Djibouti et le manuel de contrôle interne des IMF	Produire un guide de cartographie des risques en Microfinance
		Produire un manuel de contrôle interne au sein des IMF
	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de diversification des IMF	Promouvoir les IMF à capitaux privés
		Promouvoir les IMF en milieu rural
		Mener une évaluation des besoins des IMF en ressources humaines, matérielles et financières
		Elaborer et mettre en œuvre le programme national de formation du personnel technique, des élus des IMF et les Centres de relais sociaux

Axe 2	Doter les IMF en ressources humaines matérielles et financières appropriées	Favoriser des échanges d'expériences nationales, sous-régionales et internationales
		Permettre la Participation des acteurs de la Microfinance (supervision, encadrement et techniciens) à des ateliers et séminaires régionaux, sous-régionaux et internationaux sur la microrfinance
		Définir un statut juridique aux personnels techniques des IMF (convention collective, grille salariale)
Axe 3	Fiabiliser les informations comptables et financières produites par les IMF	Doter chaque IMF d'un commissaire aux comptes
		Procéder à l'Audit annuel des comptes IMF
		Veiller à la production et à la transmission périodique des informations financières, comptables et opérationnelles
	Mettre en place un fond de garantie pour les IMF demandant un financement auprès des institutions financières (Banques commerciales,)	Mettre en place des lignes de crédit adaptées et soutenues par un fonds de garantie, en définissant clairement les critères d'éligibilités et les modalités
		Evaluer chaque année les différents fonds de garantie
		Tenir la table ronde avec les bailleurs
Mettre en place un mécanisme de financement spécifiques pour les couches de populations les plus vulnérables	Mettre en place une stratégie de mobilisation de ressources auprès des bailleurs	
	Mener des négociations et un lobbying avec les bailleurs de fonds et suivre la mise en œuvre de leurs engagements	

TRANSPORT MARITIME

Actions	Activités	Coût
Développement des infrastructures portuaires	Construction d'un bâtiment capitainerie avec tour de contrôle	
	Construction du Port de Tadjourah	
	Construction d'un port au Goubet	
	Construction d'un port à bétail à Douba	
	Construction d'un chantier de réparation navale avec cales seches	400 Million US
	Construction d'un terminal pour Gaz Naturel Liquéfié (LNG)	2,6 Milliard US
	Aménagement d'une zone franche au PK 12	
Législation et accords maritimes	Refonte complète du Code des Affaires Maritimes	
	Mise en place d'un Centre de coordination opérationnelle	
Police maritime et sécurité civil en mer	Lutte contre les trafics illégaux	
	Recherche et sauvetage en mer	
	Surveillance des cotes	
Développement et actions d'ordre institutionnel	Programme d'informatisation	
	Formation portuaire de la CNUCED	
	Formation d'officiers de la Marine Marchande, d'officiers des Affaires Maritimes, de juristes et d'inspecteurs maritimes	

	Formation sur la sécurité et la protection de l'Environnement maritime	
--	--	--

CHEMIN DE FER

Actions	Activités	Coût
Construction et Réhabilitation du réseau ferré	Construction d'une ligne de chemin de fer électrifiée de Tadjourah à Mekelé	
	Construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer au standard international au Corridor Sud	

TRANSPORT ROUTIER

Actions	Activités	Coût
Extension et réhabilitation du réseau routier bitumé	Route Tadjourah-Balho (nouveau Corridor) : 114 km	
	Route Djibouti-Loyada (Corridor en réhabilitation) : 20 km	
	Route Djibout_Hol-Hol_Ali-Sabieh : 74 km	
	Route Dikhil_As-Eyla_Lac Abbé : 62 km	
	Réhabilitation des voies express et des voiries de lotissement	
	Réhabilitation de la voirie des anciens quartiers	
	Aménagement des carrefours giratoires	
	Création d'une Agence de gestion des routes	
	Concession du Corridor routier international	
	Transfert de l'entretien routier aux PME	

Amélioration de l'entretien du réseau routier	Etablissement et exécution d'un programme de développement et d'entretien routier interurbain	
	Etablissement et exécution d'un programme de développement et d'entretien des voiries urbaines	
Amélioration du financement de l'entretien du réseau routier	Informatisation des services de recouvrement	
	Sécurisation des tickets redevance	
	Mise en fonction du pont-bascule du PK 20	
	Augmentation du taux de la redevance et élargissement de l'assiette de la redevance	
	Modernisation du système de paiement de la redevance	
Développement et encadrement du transport	Construction de gares routières	
	Aménagement de lignes de transports urbains	
	Réglementation des activités de transports	
	Mise en place du contrôle de charge à l'essieu	
	Amélioration de la sécurité routière	
	Facilitation du transport de transit	

TRANSPORT AERIEN

Actions	Activités	Coût
Construction d'un aéroport et Réhabilitation de l'aérogare	Construction d'un nouveau aéroport et d'un cargo village	
	Réhabilitation de l'aérogare	
	Achat de nouveaux équipements	

Elaboration de procédures et manuels relatifs aux opérations aériennes (contrat de prestation de service avec Veritas)	Mise en place des conditions de la nouvelle Direction de la Météo	
	Lancement d'une requête d'assistance et d'urgence auprès de l'OMM	
	Réhabilitation du réseau national des stations d'observation météo et acquisition d'équipements performants et moyens de communication adéquats	
	Mise en place de protocole et signature de convention avec les principaux usagers nationaux de la météo	
Elaboration d'un plan de formation dans les différents domaines	Ingénieur météo	
	Ingénieur BTP	
	Ingénieur dans les différents domaines	

SECTEUR PRIMAIRE

	Stratégies
Améliorer l'accès à l'eau	Renforcement les capacités du MAEM-RH
	Mobilisation des eaux de surface
	Création et réhabilitation des points d'eau dans les zones rurales
	Application des normes réglementaire relative à l'utilisation de l'eau et sensibilisation des usagers
	Promotion de l'énergie solaire pour l'exhaure
Augmenter la productivité des produits végétaux	Mise en valeur des nouvelles superficies en tenant compte de la disponibilité des ressources en eau et la mobilisation des eaux de surface
	Amélioration des ressources d'eaux présentes et renforcement des recherches pour les nouvelles sources d'eaux
	Vulgarisation de système d'irrigation rationalisant l'utilisation de l'eau
	Vulgarisation des nouvelles techniques culturales auprès des agriculteurs
	Introduction des cultures sous-serre pour produire les cultures maraîchères
Augmenter la production de l'élevage	Accroître et valoriser la production animale
	Renforcer les capacités de contrôle vétérinaire
	Promouvoir la recherche-développement en élevage
Augmenter la production des produits de la pêche	Appui aux petits opérateurs économiques ;
	Appui à l'export ;

	Appui institutionnel à la Direction de la Pêche et aux autres administrations ;
	Préservation de l'environnement marin ;
	Préservation des infrastructures de production